



**Suite à la mobilisation massive des enseignants le 19 mars et le 30 mars, qui ont exprimé leur rejet de la politique gouvernementale et en particulier du projet de loi Blanquer, les fédérations FSU, FO, CGT, SUD considèrent que la question de la grève reconductible pour le retrait de la loi Blanquer et la satisfaction des revendications est posée.**

Elles rappellent que l'inacceptable projet de loi Blanquer de « l'école de la confiance » :

- Instaure les EPSF (établissements publics des savoirs fondamentaux), qui regroupent des écoles et un collège et les placent ainsi que leurs enseignants sous l'autorité du principal de collège ;
- Attaque l'école maternelle publique : obligation faite aux communes de financer les écoles maternelles privées et droit aux "jardins d'enfants" de délivrer l'instruction obligatoire ;
- Permet de substituer aux enseignants titulaires des assistants d'éducation, précaires et sous-payés ;
- Permet au ministre de l'Education Nationale de mettre en œuvre, par ordonnances, la réforme territoriale avec ses mutualisations de service, ses suppressions de centaines de postes ;
- Soumet, dans son article 1er, les personnels à une obligation d'« engagement » et d'« exemplarité » qui porte atteinte aux libertés individuelles fondamentales, la liberté d'opinion et d'expression.

Rien n'est acceptable dans ce projet !

En parallèle, le gouvernement prétend mettre en œuvre sa loi liberticide et antisyndicale dite « anticasseurs ». Il veut museler les salariés et leurs organisations syndicales, les Gilets Jaunes, qui continuent à manifester contre l'injustice sociale.

Les Fédérations FSU, FO, CGT, SUD soutiennent et appuient les actions et les reconductions de la grève décidées par les personnels en AG avec leurs syndicats.

**Elles appellent à les amplifier, à poursuivre le mouvement engagé et, dans ce processus, elles appellent à une nouvelle**

### **JOURNÉE DE GRÈVE JEUDI 4 AVRIL**

- Pour l'abandon du projet de loi Blanquer de " l'école de la confiance " ;
- Pour l'abandon du projet de loi de "transformation de la fonction publique" ;
- Pour l'augmentation générale du point d'indice et des mesures de rattrapage des pertes subies et l'abrogation du jour de carence ;
- Maintien et amélioration du code des pensions pour tous les fonctionnaires ; amélioration du système par répartition avec notamment retour à la retraite à taux plein à 60 ans ;
- Pour le maintien et l'augmentation, pour répondre aux besoins, des postes de titulaires et pour la satisfaction des revendications des écoles, établissements et services ; pour la titularisation de tous les personnels sous contrat précaire ;
- Contre les réformes de casse du lycée général, technologique et professionnel ;
- Pour le retrait de Parcoursup et le libre accès à l'université.

Elles appellent les personnels du premier degré à envoyer les déclarations d'intention de grève pour le 4 avril mais aussi pour les jours suivants pour couvrir toutes les initiatives et afin de pouvoir décider de **reconduire** la grève à partir du 4 avril si les conditions sont réunies. Elles appellent les personnels à se rassembler en AG dans les écoles, les établissements, les services, pour réaffirmer les revendications et discuter des moyens à mettre en œuvre pour les faire aboutir.

**BLOCAGE DU RECTORAT A PARTIR DE 7H  
AG DE GREVISTES A 11H (à la Bourse du Travail)  
MANIFESTATION 14h – Place Arnaud Bernard**